

Montreux, le 23 octobre 2020



Chers finalistes et/ou lauréats,
Chères Municipalités des Communes partenaires,
Chers partenaires et sponsors,
Chers membres des Jurys,
Chers membres du Comité de Promove,

Vous l'aurez tous compris, les mesures annoncées ce jour par le Conseil d'Etat vaudois viennent mettre un terme à notre espoir de pouvoir organiser, le 19 novembre prochain, une cérémonie pour la remise des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux.

Jusqu'au bout, nous avons voulu y croire. Un projet adapté avait été développé, assurant le respect des mesures de distanciation et la limitation du nombre des participants. L'évolution de la situation sanitaire s'impose toutefois désormais à nous tous et nous ne pouvons que prendre acte et soutenir la décision de nos autorités.

Face à l'enthousiasme et à l'engagement dont vous avez tous fait preuve, c'est pour nous une immense déception de ne pas pouvoir célébrer comme ils le mériteraient, cette année plus que jamais, ceux dont le dynamisme et l'énergie stimulent le tissu économique régional. Nous pensons donc tout particulièrement à vous, chers candidats. Votre volonté d'aller de l'avant, malgré le contexte si particulier de cette année de pandémie, mérite d'être saluée !

Compte tenu de l'incertitude actuelle, il ne nous apparaît pas opportun d'agender une nouvelle date, rien ne garantissant que celle-ci puisse être respectée, avec le risque d'un nouveau report... jusqu'à quand ? Au contraire, il nous semble urgent d'annoncer aussi haut et fort que possible, le nom des lauréats des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux 2020. Il n'est plus temps d'attendre pour rendre honneur aux efforts quotidiens déployés au sein de ces entreprises exemplaires.

Dans cet esprit, les lauréats seront annoncés, comme prévu, le 19 novembre prochain, au travers des réseaux sociaux, du site internet www.lesmerites.ch et des médias. Nous travaillons également à assurer des relais médiatiques supplémentaires, notamment une émission radio, afin de pouvoir offrir l'audience la plus large possible aux entreprises distinguées. Enfin, comme prévu dès le départ, les lauréats bénéficieront d'une couverture au sein des médias écrits partenaires, PME Magazine et la plaquette Montreux-Vevey notamment.

Cette crise finira par n'être plus qu'un souvenir. Personne ne sait quand, mais notre ferme intention reste, à ce moment-là, de tous nous réunir afin de partager un moment de convivialité et de lever notre verre pour saluer les lauréats. Nous nous y engageons.

Dans cette attente, nous contacterons individuellement, dans les prochains jours, les finalistes / lauréats, partenaires et sponsors, afin de mettre en place les éléments nécessaires à assurer la couverture média prévue le 19 novembre (vidéos, photos, témoignages, etc.).

En vous remerciant de votre compréhension et de votre soutien.

Au nom de l'équipe d'organisation.

Bernard Schmid,
Directeur de Promove